

NON A LA FUSION DU GRAND FRIBOURG

Communiqué de presse
Granges-Paccot, le 2 septembre 2021

Embargo jusqu'au jeudi 2 septembre 2021, 16h00

L'association *NON à la fusion du Grand Fribourg* estime que la fusion proposée à ce jour par l'Assemblée constitutive (AC) sert avant tout à renforcer la Ville de Fribourg, à l'étroit dans ses murs, plutôt qu'à constituer un réel centre cantonal fort, notion des plus abstraites à laquelle nous préférons celle de centre cantonal harmonieusement équilibré.

Même s'il apparaît légitime que la Ville veuille se développer, l'association *Non à la fusion du Grand Fribourg* considère qu'avec le projet actuel, la plupart des 8 autres communes du périmètre n'y trouvent pas leur compte. Alors que tout processus de fusion devrait consister à créer une nouvelle commune - à l'instar de ce qui s'est passé à Bellinzone – celui qui est proposé au vote le 26 septembre se limite à agrandir une commune existante tout en supprimant les particularités des huit communes voisines. C'est pourquoi l'association *Non à la fusion du Grand Fribourg* recommande de dire non lors du vote consultatif.

Dans un tout-ménage à paraître ces prochains jours, l'association *NON à la fusion du Grand Fribourg* développe ses principaux arguments :

- Des finances peu claires :

Outre un taux d'impôt qui paraît peu réaliste, s'appuyant sur une croissance démographique quasi impossible, plusieurs zones d'ombre demeurent au tableau. Les réserves de la Ville de Fribourg relatives aux factures pour l'assainissement de la décharge de la Pila et des falaises de la Sarine sont-elles suffisantes ? Quid de la caisse de pension de la Ville, en pleine recapitalisation ?

Quant à la participation « extraordinaire » de l'Etat, c'est quatre fois moins que souhaité par l'assemblée constitutive (76 millions au lieu de 300). Que deviennent les promesses de celle-ci liées à ce processus de fusion, en particulier en matière de mobilité ? Pourront-elles être tenues ? Ou alors devront-elles être financées par le fonctionnement ? De plus, la plupart des projets que l'Etat entend soutenir le seront avec ou sans fusion, soit parce qu'ils relèvent de ses attributions, soit parce qu'ils sont déjà subventionnables au titre de participations légales de l'Etat.

NON A LA FUSION DU GRAND FRIBOURG

- Une représentativité démocratique déséquilibrée :
Avec 4 communes sur 9 non représentées au sein de l'exécutif, comment peut-on affirmer aux citoyens qu'il n'y aura pas de perte de proximité ? Cette centralisation du pouvoir, et de facto du service public, entraînera forcément une diminution du lien démocratique qui lie les élus et les citoyens. Dès lors une fusion d'une telle ampleur ne fera que renforcer le désintérêt de la population pour la chose publique.
- Une vie locale appauvrie :
Les pouvoirs locaux, assemblées communales, conseils généraux et commissions locales seront remplacés par des associations de quartier ou associations locales, sans aucun pouvoir décisionnel, même si elles devront être consultées par les nouvelles autorités. C'est le lot de consolation pour les habitants attachés à l'identité de leur lieu de vie ; c'est surtout un exercice alibi, qui montre que les concepteurs de la fusion eux-mêmes n'osent affirmer l'identité de leur nouvelle commune. Ce projet de fusion ne pourra qu'apporter de l'insatisfaction aux régions périphériques, transformant leurs habitants en laissés-pour-compte.
- Un bilinguisme déguisé :
Alors que les 9 communes sont francophones et que la tentative de rendre la nouvelle entité communale officiellement bilingue a échoué pour des raisons de constitutionnalité, grâce à une notion savamment indéfinie de « bilinguisme pragmatique », le projet de fusion introduit dans les faits le bilinguisme institutionnel. Ainsi, dans une commune francophone, il sera possible d'élaborer un document politique officiel seulement en allemand avec un résumé en français, au mépris total de la territorialité des langues et de l'équilibre linguistique des districts, puisque le district de la Sarine, francophone, deviendra bilingue.

En conclusion, au vu des nombreuses inconnues qui subsistent, ce vote consultatif, qui s'apparente plus à un sondage qu'à une prise de position claire sur un projet de convention de fusion, se résume à l'octroi d'un chèque en blanc pour la poursuite des travaux dans le sens actuel. C'est pourquoi l'association *NON à la fusion du Grand Fribourg* recommande de répondre NON à cette question, le 26 septembre.

Contact : Ian Peiry, tél. 079 417 83 42
Erika Schnyder, tél. 079 230 52 39